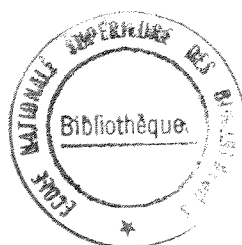


RAPPORT DE STAGE :

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES INTERNE



Promotion : 1984-85

M.F. BRICHE

SOMMAIRE

OBJET DU STAGE

PREMIERE PARTIE : Présentation du groupe l'OREAL

1) HISTORIQUE

2) L'OREAL AUJOURD'HUI

3) LA RECHERCHE

a) la recherche fondamentale

b) la recherche appliquée et développement

DEUXIEME PARTIE : Le service documentation

1) RESSOURCES HUMAINES

2) MOYENS

3) INFORMATISATION

TROISIEME PARTIE : Constitution d'une base de données interne

1) HERITAGE

a) Le fichier auteur

b) le fichier rubrique

c) le fichier prêt

2) STRUCTURE DE LA BASE

3) SAISIE

4) INDEXATION

a) Méthode

b) Problèmes posés par l'indexation en langage libre

i) Contrôle de l'entrée des données

ii) Choix des mots clés

5) INTERROGATION

6) MODIFICATION DE LA STRUCTURE DU FICHIER

7) QUELQUES REMARQUES SUR LE FONDS DOCUMENTAIRE OUVRAGE

a) Entrée/sortie des ouvrages

b) Domaines couverts

CONCLUSION

REMERCIEMENTS

OBJET DU STAGE

Les ouvrages d'un fonds documentaire sont les tout premiers éléments à consulter pour effectuer une recherche dans un domaine donné; car ce sont des documents de mise au point et de synthèse, qui permettent de cerner rapidement le domaine considéré.

A partir d'un certain volume, la gestion d'un tel fonds documentaire à l'aide de classements dans des fichiers manuels, n'est pas simple; même s'il est effectué selon une rubrique reflétant le sujet principal traité dans l'ouvrage, et permettant d'établir l'adresse physique des documents.

C'est pourquoi, une base de données, référençant les ouvrages du service de documentation (de la recherche appliquée et développement dans le domaine de la cosmétologie et capillaire du groupe L'OREAL), est aujourd'hui un outil informatique indispensable. Par les possibilités qu'elle offre : gestion de prêt, recherche sélective de références bibliographiques, elle tend à simplifier les entrées/sorties d'ouvrages et la recherche rétrospective.

Après la conception et la mise au point de la base sur le progiciel TEXTO, une introduction des données bibliographiques, des ouvrages du fonds documentaire, a été réalisée.

PREMIERE PARTIE : Présentation du groupe L'OREAL

La beauté, maintes fois célébrée par les poètes, a toujours fascinée l'Homme. Dès l'antiquité, le désir de beauté, le besoin d'être, de paraître et de plaire ont poussé hommes et femmes à prendre soin de leur apparence.

Ce désir universel, apparu aussi bien chez les Aztèques, les Chinois que dans le bassin méditerranéen a donné naissance à l'art cosmétique .

Ce qui était à l'origine, fondé sur des préparations plus ou moins empiriques, reposant sur des recettes transmises de générations en générations, est devenu au fil du temps une science à part entière : la Cosmétologie. Celle-ci est pratiquée avec le même sérieux et la même rigueur que la Physique ou la Médecine.

1) HISTORIQUE

Sérieux et rigueur sont comme une devise qui accompagne l'OREAL tout au long de son histoire.

En 1907, monsieur Eugène SCHUELLER crée la première teinture chimique pour les cheveux.

Deux ans plus tard, il fonde la société l' OREAL.

Durant 50 ans, sous l'impulsion de son créateur, l'OREAL va étendre et diversifier son activité purement capillaire à l'origine.

Après lui, ses successeurs, messieurs François DALLE et Charles ZVIAK, ont suivi la voie qu'il avait tracée : ainsi aux shampooings, laques, permanentes, et produits de colorations sont venues s'ajouter au nombre des produits l'OREAL, les produits de maquillage, les produits de soins de beauté, les crèmes solaires, les produits d'hygiène corporelle et, plus récemment, les produits pharmaceutiques.

Du rang de société, l'OREAL a pris l'ampleur d'un groupe international.

2) L'OREAL AUJOURD'HUI

L'OREAL est actuellement un des leaders en matière de produits cosmétiques et capillaires.

La croissance constante du groupe et son rang international se sont vérifiés une fois encore cette année 1984 : le chiffre d'affaires a subi une augmentation de 17% en données brutes (15,8 milliards en 1984 contre 13,5 milliards en 1983). L'OREAL est le premier dans le domaine capillaire et le deuxième dans le domaine de la parfumerie et de la cosmétique juste derrière AVON (U.S.A.) .

Cette réussite découle d'une stratégie d'ensemble basée sur deux priorités : la recherche et le marketing.

La symbiose entre ces deux entités permet à l'OREAL de répondre aux exigences du marché actuel.

La recherche a pour objectif la mise au point de produits conformes aux exigences de qualités sans cesse accrues des consommateurs. Elle est orientée de ce fait, dans trois directions :

- l'élaboration de nouveaux produits, de nouvelles matières premières pour faire progresser la lutte contre le vieillissement,... et ainsi préserver un peu plus longtemps, la beauté du corps et du visage.

- la mise au point de techniques de mesure d'efficacité pour répondre aux exigences de qualité.

- la mise au point de tests toxicologiques pour rendre optimale la sécurité du consommateur.

Le marketing permet d'adapter les produits au marché en tenant compte des besoins des consommateurs et des produits offerts par la concurrence.

Le groupe est structuré en un ensemble de divisions fonctionnelles et opérationnelles. (cf Organigramme)

Les divisions opérationnelles sont chargées de mettre au point, produire, et commercialiser des produits, chacune dans un créneau qui leur est particulier.

division COIFFURE

Cette division produit et diffuse dans les salons de coiffure des produits capillaires comme les produits de coloration CRESCENDO, la mousse coiffante VALENCE 3 MOUSSE, les soins KERASTASE, les produits techniques DULCIA...

division "PRODUITS PUBLIC"

Ce sont des produits de grande diffusion dans les domaines capillaire (ELSEVE, FLOREAL, ELNETT, RECITAL, ROJA-GARNIER), solaire (AMBRE SOLAIRE), d'hygiène corporelle (NARTA, OBAO), et de maquillage et parfumerie (EAU JEUNE, GEMEY, RICILS)...

division "PARFUMS ET BEAUTE"

Cette division commercialise ses produits suivant deux réseaux :

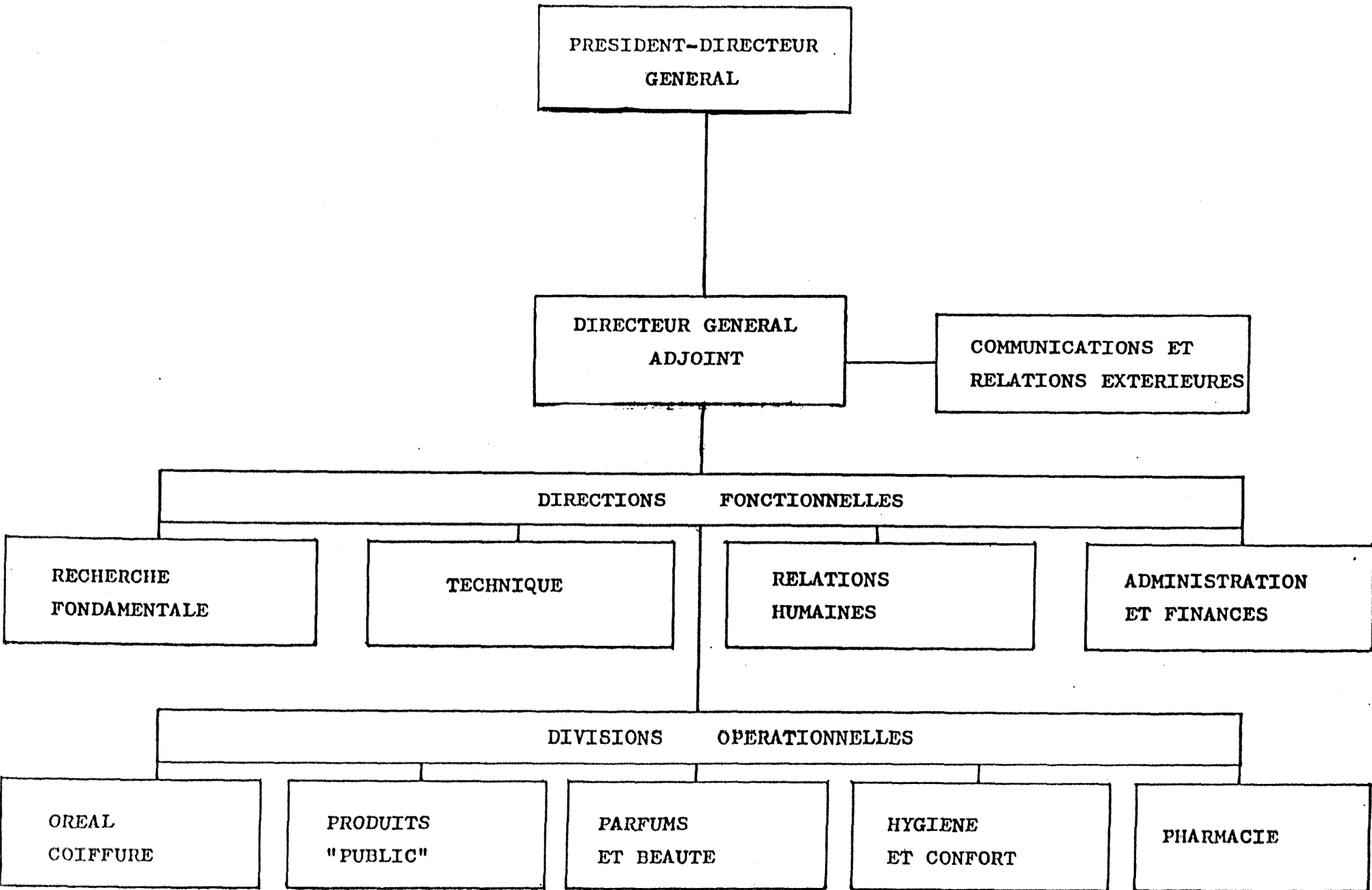
En parfumerie sélective, elle diffuse des grandes marques de parfumerie et de soins de beauté (LANCÔME, numéro un en Europe pour les soins de beauté, Jeanne PIAUBERT, Jacques FATH, Guy LAROCHE, CACHAREL, leader mondial de la parfumerie avec ANAIS,...)

En pharmacie, elle distribue des produits de soins comme VICHY, PHAS et BIOTHERM.

division HYGIENE ET CONFORT

Cette division rassemble deux types de produits :

- des produits d'entretien tels que SCRATCH, K2R, SUKI, vendus en grande surface
- des produits d'hygiène féminine et parapharmaceutiques produits par les laboratoires d'ANGLAS et RUBY, diffusés en pharmacie.



division PHARMACIE

Il s'agit du groupe SYNTHELABO qui conçoit, et distribue, des spécialités pharmaceutiques dans les domaines cardio-vasculaire et circulatoire en particulier, et du matériel biomédical tel que scanner et stimulateur cardiaque.

3) LA RECHERCHE

Plus de 1700 personnes, spécialistes de tous horizons, travaillent à la recherche. Regroupées en 150 laboratoires, elles représentent un peu moins de 7 % de l'effectif total de l'OREAL France. La part du budget qui leur est consacrée, représente 3,5 % du chiffre d'affaires soit un demi milliard de francs.

Ce potentiel mis à la disposition de la recherche aussi bien en hommes qu'en moyens, est unique au monde dans le domaine de la Cosmétologie.

Cette recherche est composée de deux grandes unités : la recherche fondamentale et la recherche appliquée et développement.

a) la recherche fondamentale

La recherche fondamentale, aussi qualifiée de recherche avancée, est chargée de la recherche de nouvelles molécules, et ainsi, créer de nouvelles matières premières. Le centre de recherche fondamentale se trouve à AULNAY s/ BOIS.

b) la recherche appliquée et développement

La recherche appliquée et développement ou RAD s'occupe plus particulièrement de l'élaboration à partir de molécules dotées de propriétés spécifiques (détergente, moussante, colorante...), d'une formulation par un dosage minutieux de ces molécules. Celles-ci proviennent des laboratoires de recherche d'AULNAY ou de laboratoires extérieurs.

La RAD permet le passage des molécules, de l'état de matière première à l'état de produit fini, doué de propriétés cosmétiques testées pour être appliquées à l'Homme.

Les RAD sont au nombre de trois selon le domaine d'activité qu'elles

couvrent :

- l'une, située à CHEVILLY LARUE est chargée plus spécifiquement des produits de soins de beauté et de parfumerie,
- une autre, dont les locaux se trouvent à NANTERRE, travaille sur les produits pour la maison,
- la dernière RAD se trouve à CLICHY au sein du centre Eugène SCHUELLER; elle couvre le domaine capillaire et des produits d'hygiène corporelle.

* la recherche appliquée

Les laboratoires de recherche appliquée peuvent être regroupés en trois catégories, selon leur position vis à vis du produit final :

- les laboratoires qui reçoivent les matières premières, testent leurs propriétés, et diffusent leurs résultats aux autres laboratoires.
- les laboratoires qui travaillent sur un thème particulier; coloration capillaire, forme et maintien du cheveu...
- les laboratoires qui produisent sur une échelle semi-industrielle les produits élaborés par les laboratoires précédents. Cette production leur permet, non seulement, de déterminer les techniques de fabrication à utiliser à l'échelle industrielle, mais également, d'effectuer un grand nombre de tests d'efficacité et toxicologiques.

* le développement

Il ne suffit pas d'élaborer un produit, encore faut-il qu'il soit adapté au marché, du point de vue des consommateurs et de la concurrence française et étrangère, et, qu'il réponde aux exigences en matière de sécurité du consommateur.

Le développement est chargé :

- d'étudier la stabilité des produits, leur coloration, leur parfumage, tout ce qui touche à l'aspect du produit en lui-même,
- de tester les produits auprès du public,
- de veiller à l'esthétique de la présentation du produit,

- de mettre au point le procédé de fabrication,
- d'établir les fiches techniques destinées au marketing,
- de tenir compte de la concurrence, pour mettre en valeur, le "plus" du produit L'OREAL par rapport aux autres produits du marché.

La RAD apparait donc comme un lien entre la recherche fondamentale et le marketing.

DEUXIEME PARTIE : le service documentation

Pour être efficace, la recherche doit se tenir au courant des dernières découvertes; cette nécessité est primordiale pour elle plus que pour tout autre service de l'entreprise.

Le service documentation qui m'a accueillie, travaille pour la recherche appliquée et développement dans le domaine capillaire du groupe l'OREAL.

Ce service est structuré de manière à répondre dans les plus brefs délais aux demandes exprimées par les chercheurs.

Pour réaliser cet objectif le service dispose de tous les moyens classiques du centre documentaire.

1) RESSOURCES HUMAINES

Formant une équipe, où chaque membre possède un champ d'activité déterminé, mais susceptible d'être remis en cause, selon les besoins du service, quatre personnes travaillent en permanence à la documentation.

- Madame BIEDER, responsable du service,
- Mademoiselle CARADO, documentaliste de formation linguistique, chargée plus spécialement des traductions en langue anglaise et allemande,
- Mademoiselle PESSIS, documentaliste de formation ingénieur, chargée plus spécialement de sélectionner à l'aide de catalogues, des bibliographies, les ouvrages qui seront utiles aux chercheurs ; des livres sur la peinture, ou les textiles sont des exemples de documents qui contiennent des informations utiles pour les chercheurs, bien qu'ils n'appartiennent pas au domaine de la RAD,
- Mademoiselle DEFERT, secrétaire, chargée de la partie gestion et administration du service (gestion des abonnements, commande des articles, brevets, fournitures...).

2) MOYENS

Les activités du service sont orientées dans le sens de la recherche et la diffusion, de l'information externe. La documentation possède à la fois

les documents papier d'une documentation classique et les microfiches, il utilise également les ressources bibliographiques des bases de données.

Les Revues

La documentation s'occupe de l'achat et de la gestion des abonnements de la RAD, ceci représente environ 130 revues. Une partie de cette activité, est sous traitée à 90 % par l'organisme DAWSON qui, avertit suffisamment à l'avance des échéances des abonnements, le service documentation, pour que ce dernier puisse prendre la décision du renouvellement ou non d'un abonnement.

Parmi les 130 revues qui transitent par le service, environ 88 sont dépouillées, les articles jugés dignes d'intérêt sont analysés et font l'objet d'une diffusion sélective.

Les revues sont en majorité scientifiques, "journal of applied cosmetology", "chimie actualités", "artztliche kosmetologie", "aerosol report", ou techniques "la pratique médicale", "relata technica". La plupart sont des revues étrangères, américaines surtout, et, allemandes. Cependant, nous pouvons également trouver des revues à caractère économique "le nouvel économiste", "l'expansion", juridique "le journal officiel", informatique "mesures", "mini micros", ou qui touchent à la profession de la coiffure ou de l'esthétique "les nouvelles esthétiques", "l'éclaireur des coiffeurs", ou à l'image de marque de l'OREAL au près du public "Elle", "Marie-Claire".

Les Articles

Les domaines couverts par la RAD, sont si étendus que les articles des revues ne suffisent pas à répondre aux besoins d'information externe exprimés par les chercheurs. C'est pourquoi, l'achat d'articles tient une place importante au sein du service, en effet, chaque année une moyenne de 1 200 articles sont commandés principalement au CNRS, sous forme de microfiche et sous forme papier.

Les Ouvrages

Les nouveaux ouvrages, livres, rapports, compte-rendus de congrès, thèses sont acquis par le service après avoir été sélectionnés dans la littérature

(catalogues des éditeurs, bibliographie des revues...). Il arrive plus rarement que cette acquisition s'effectue à la suite d'une demande d'un laboratoire.

La commande des livres s'effectue dans des librairies spécialisées dans le domaine technique comme LAVOISIER ou TECHNISCIENCE.

Les Brevets

Ils sont commandés suivant les demandes à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) et sont directement transmis au demandeur, cependant, le service garde la photocopie du brevet pour la classer.

Les Bandes de Données

Elles constituent une aide précieuse dans la recherche et la sélection de l'information, pour la RAD. Les serveurs américains DIALOG et SDC, le serveur suisse DATASTAR, et le serveur français QUESTEL permettent d'interroger en ligne la plupart des bases de données qui couvrent les domaines de la RAD de Clichy.

3) L'INFORMATISATION

Depuis quelques années, le service possédait du matériel de micro-informatique, sur lequel les fichiers étaient répertoriés les documents du service, en particulier, les dossiers traitant des shampoings, de la coloration, capillaire...

Les quelques mots-clés qui étaient utilisés, se révélèrent très utiles pour le classement des dossiers, mais trop généraux, pour faire une recherche rétrospective sur un point précis. Ceci contribua en outre, à envisager un système plus performant.

Après avoir été testé pendant quelques mois, le choix s'est porté sur le progiciel TEXTO, conçu et commercialisé par des informaticiens lyonnais. Il a été mis en place sur le VAX 11/750 du Centre Eugène Schueller au début de l'année 1985. Le mini-ordinateur VAX, produit de la Digital equipment corporation, tourne actuellement avec la quatrième version du système d'exploitation VAX/WNS. Ses changements de version permettent une meilleure rentabilité du système, non seulement, en diminuant les délais de réponses

EXTRAIT DU FICHER ARTICLE

:000030
 :20 ← numéro du bulletin
 :HIGHLEY D R
 :PROCESSUS DE LA KERATINISATION EPIDERMIQUE
 :COSMETICS AND TOILETRIES, 1984, OCTOBER, 57-62 ← nom de la revue
 :ANG ← langue du document
 :DERMATOLOGIE
 :PEAU, ENZYMOLOGIE, COUCHE BASALE, SYNTHÈSE, KERATINE, PROTEINE
 : Dans cet article, l'auteur passe en revue la formation et la
 : modification des protéines durant le processus de keratinisation qui
 : coïncident avec la maturation du keratinocyte

EXTRAIT DU FICHER OUVRAGE

:000025
 :BARTOSOVA L, JORDA V, STAVA Z
 :DISEASES OF THE HAIR AND THE SCALP (CURRENT PROBLEMS IN DERMATOLOGY
 :VOL 12)
 :KARGER, 1984
 :CHEVEUX, CROISSANCE, BIOLOGIE, CUIR CHEVELU, ALOPECIE, ANATOMIE, HIRSUTISME,
 :PIGMENTATION, MELANOGENESE, COLORATION, MALADIE, TRICHOGRAMME
 :CHEVEUX & FIBRE
 :1
 : ARMAND 84/10/18 DUI
 : ANDE: 84/11/19
 : 84/12/07
 : 544592
 : DUPOND 85/01/04 85/01/16
 : MARTIN 85/01/16
 :
 : DDC

EXTRAIT DU FICHER BREVET

.000205
 :BREVET. USA3705855 ← numéro de brevet
 :SANTAL. COLGATE PALMOLIVE ← nom du déposant
 :E . REVERSIBLE-EMULSION AEROSOL SYSTEM
 :SMIS. MARTIN ← personne demandeur
 :TRAN. 85-03-19 ← date de transmis
 :K . B ← lieu de classement.

entre utilisateur et ordinateur central mais aussi, en augmentant le parc des terminaux reliés à la mémoire centrale.

TEXTO offre un grand choix de possibilités pour structurer des fichiers documentaires.

Deux solutions pouvaient être adoptées : la création d'un seul fichier regroupant les brevets, les articles, les ouvrages, les dossiers; l'autre solution consistait en la création d'un fichier par type de documents.

La deuxième solution a été choisie, elle permet de rendre homogènes les données saisies et surtout elle rend possible la saisie sur plusieurs fichiers par des personnes différentes.

- un fichier des revues,
- un fichier des ouvrages,
- un fichier des articles,
- un fichier des brevets ont ainsi été créés.

Grâce à l'informatisation, le service documentation devrait être plus efficace.

L'informatisation permet de réunir, de structurer et mémoriser pour des recherches ultérieures les informations recueillies par le service.

Les données déjà enregistrées permettent de gagner du temps dans la recherche de documents, cependant, il reste un certain nombre de documents du fonds qui n'ont toujours pas été intégrés aux fichiers informatisés. Ce passif empêche de mesurer avec exactitude le gain de temps réalisé par l'utilisation des structures informatiques.

Même si cela n'est pas tout à fait une évidence l'informatisation devrait globalement améliorer le temps de recherche rétrospective, le service pourra alors donner l'information avec plus d'efficacité. Cette information permettra à leur tour aux chercheurs de gagner du temps dans leurs recherches.

TROISIEME PARTIE : Constitution d'une base de données interne

1) HERITAGE

Les ouvrages du fonds documentaire, au nombre d'environ 3000, peuvent être des livres au sens strict, des rapports, des compte-rendus, de congrès ou des thèses. Ils sont répertoriés grâce à trois types de fichiers

- fichier auteur
- fichier rubrique
- fichier prêt

a) le fichier auteur

Il comporte des fiches bibliographiques classées par ordre alphabétique d'auteur. La lecture de ces fiches donnent les renseignements suivant : nom de (ou des) auteur(s), titre, volume, éditeur, année d'édition.

La fiche auteur est souvent dupliquée dans le cas de plusieurs auteurs, ce qui rend longue et fastidieuse la recherche dans le fichier. (cf Fiche auteur p. 15)

b) le fichier rubrique

La fiche rubrique, également souvent dupliquée, permet de connaître l'adresse physique de l'ouvrage dans les rayons de la bibliothèque; elle est choisie en fonction du sujet principal abordé dans l'ouvrage. (cf Fiche rubrique p.16)

c) le fichier prêt

Ce fichier n'a une existence que, dans la mesure où des ouvrages sont empruntés. La place habituelle de la fiche prêt est située à l'intérieur de l'ouvrage. Lors d'un emprunt, elle est classée dans le fichier prêt par ordre alphabétique d'auteur. Elle comporte en plus d'une fiche bibliographique classique la liste des noms des emprunteurs, suivis par la date de l'emprunt avec les dates de retour des emprunts antérieurs. (cf Fiche prêt p. 17)

Ainsi, à l'arrivée d'un ouvrage nouvellement acquis, et après les vérifications d'usage, trois fiches sont créées, puis classées dans les différents fichiers.

443

Dermatologie

NATER J.P. - GROOT (de) A.C. -
LIEM D.H.

UNWANTED EFFECTS OF COSMETICS AND
DRUGS USED IN DERMATOLOGY

Excerpta Medica, 1983

FICHE AUTEUR

493

Dermatologie

NATER J.P. - GROOT (de)A.C.

LIEM D.H.

UNWANTED EFFECTS OF
COSMETICS AND DRUGS USED
IN DERMATOLOGY

Excerpta Medica, 1983

FICHE RUBRIQUE

724 <i>Dermatology</i>	
FLEISCHMAJER RAUL PROGRESS IN DISEASES OF THE SKIN Vol 2 1984 Grune & Stratton, Inc.	
N° DUPOND	7-9-84

FICHE PRET

A part son titre, sa rubrique et, quelquefois le sommaire qui, pendant un certain temps, était systématiquement dactylographié sur les fiches, rien ne permettait de connaître le contenu exact de l'ouvrage.

La création d'un système pouvant répondre rapidement et de manière satisfaisante à une telle question devenait une nécessité. C'est pourquoi la constitution d'une base de données bibliographiques répertoriant les ouvrages du fonds documentaire a été décidée.

2) STRUCTURE DE LA BASE

La recherche appliquée et développement possède un mini-ordinateur VAX 11/750 sur lequel, depuis le début de l'année 1985, est adapté le logiciel TEXTO. Ce logiciel est issu de la collaboration de CHEMDATA et du laboratoire G.I.S. de la Maison de l'ORIENT.

Il permet de créer rapidement et de manière simple une base de données bibliographiques.

Il suffit pour cela de créer un document de paramètres qui définit un fichier documentaire et les index qui lui sont associés.

Le document de paramètres ou DP, aussi appelé catalogue, permet de mémoriser la structure du fichier documentaire. Il contient trois types d'éléments : NOM, GENERAL, CHAMPS.

Le champ NOM, par définition, contient le nom du fichier de paramètres qui doit impérativement commencer par la lettre p comme paramètre, donc dans notre cas, il s'agit de PBOOKS.

Le champ GENERAL permet de donner les valeurs constantes du fichier documentaire telles que le format de numérotation, le pas de numérotation, le séparateur de champ/contenu, le séparateur des différents éléments, ou articles, contenus à l'intérieur d'un champ donné.

Pour le DP PBOOKS ses valeurs sont :

- 6 pour le format de numérotation, ainsi le fichier peut contenir approximativement un million de références.

- 1 pour le pas de numérotation.

- : pour le séparateur champ/contenu.

- comme le séparateur d'articles est le même que celui qui est implicitement donné par TEXTO, il n'est pas mentionné dans le DP.

Le champ CHAMPS mémorise la liste des noms de champs utilisés dans le fichier documentaire, avec éventuellement les noms des index qui leur correspondent ainsi que les mises à jour avec ou sans visualisation des nouveaux articles à chaque ajout d'un nouvel enregistrement.

En résumé, le DP PBOOKS est défini par :

nom : PBOOKS

general : 6 1 :

champs : AU,IXAUTEUR(a+) TI ED MOTCLE,IXMOTCLE,RUB

NOEX SOUMIS COMMANDE RECU DED EMPRUNT RES STOCK

IXAUTEUR et IXMOTCLE sont respectivement les fichiers inverses des champs AU et MOT-CLE.

(a) indique la mise à jour automatique des index à chaque ajout.

+ permet l'affichage des articles nouveaux qui sont intégrés au cours de la mise à jour des index.

Le fichier documentaire porte le même nom que le DP à une lettre près le P initial est ici remplacé par un F comme fichier pour donner FBOOKS

Les index, au nombre de deux permettent d'interroger la base de manière plus économique et plus rapide que lorsque l'interrogation porte sur des champs ne possédant pas de fichier inverse et où la recherche s'effectue de manière séquentielle.

Signification des champs de la base

AU

Ce champ contient le nom de l'auteur (ou des auteurs) suivi des initiales des prénoms. Il fait l'objet d'un index avec mise à jour automatique et visualisation des nouveaux articles à chaque ajout.

TI

Il contient le titre de l'ouvrage, avec le cas échéant, son soustitre, son

numéro du volume, la collection, séparés par des tirets.

ED

Ce champ contient le nom de l'éditeur, l'année d'édition, le numéro de l'édition.

MOT-CLE

Il comporte, séparés par des virgules, les mots issus de l'indexation. Ces mots évoquent les sujets abordés par l'ouvrage. Ce champ possède un fichier inverse IXMOTCLE, avec mise à jour automatique et visualisation à l'écran des articles nouveaux qui sont incorporés à l'index.

RUB

Il permet de connaître l'adresse physique de l'ouvrage et reflète la matière principale évoquée par celui-ci.

NOEX

Il indique le numéro de l'exemplaire.

SOUMIS

Ce champ indique le nom de la personne à qui l'ouvrage commandé est présenté en priorité, soit parce qu'il correspond à son domaine d'activité soit parce qu'elle est à l'origine de la commande.

COMMANDE

Il contient la date de la commande.

RECU

Il contient la date de réception de l'ouvrage.

EMPRUNT

Il indique le nom de l'emprunteur, la date de l'emprunt et le cas échéant, la date de retour. Il mémorise ainsi les différents événements de la vie d'un ouvrage, cette liste est longue et fastidieuse, c'est pourquoi, le système d'emprunt fera l'objet de modifications dans la suite du rapport.

RES (pour réservé)

Il indique le lecteur qui a demandé à consulter l'ouvrage, alors que ce dernier était emprunté.

STOCK

Il indique le lieu de dépôt du livre, sa place la plus courante se trouve dans les rayons de la bibliothèque, mais certains ouvrages font l'objet d'un dépôt permanent chez les lecteurs qui les utilisent quotidiennement, ce sont souvent des dictionnaires, des ouvrages législatifs, des tables de constantes.

3) SAISIE

Tous les champs ne sont pas systématiquement utilisés lors d'une saisie; c'est pourquoi plusieurs documents de paramètres ont été constitués :

- DP contenant tous les champs du fichier,
- DP permettant de saisir les données bibliographiques et la localisation de l'ouvrage, avec les champs REF,AU,TI,ED,MOT-CLE,RUB, NOEX,EMPRUNT et STOCK.
- DP permettant les éditions pour le bulletin, avec les champs REF,AU,TI,ED,MOT-CLE.

La saisie, avec TEXTO est tout à fait simple à exécuter. Il suffit d'appeler le fichier documentaire, le fichier de paramètres puis de frapper AV au clavier. Ces deux lettres signifient ajout avec validation des données, offrant ainsi la possibilité de relire et de modifier l'enregistrement qui vient juste d'être tapé.

Ensuite les champs apparaissent dans l'ordre du fichier prêts à être complétés. (cf Mode de saisie p. 22)

4) INDEXATION

a) Méthode

Le titre, la table des matières permettent généralement d'avoir une bonne idée du contenu de l'ouvrage. Cependant, il faut éviter de conclure trop hâtivement en se basant uniquement sur ceux-ci.

Le livre de Gilles LAMBERT "la conquête du cheveu" en offre l'exemple, ce livre plutôt littéraire, apporte des informations assez générales sur le cheveu; le chapitre VII au nom pourtant prometteur "de la magie aux acides nucléiques" ne répond pas à nos espérances. (cf p. 23)

MODE DE SAISIE

*!FBOOKS

*!PBOOKS

*AV

REF :000101

AU :SITTIG M

TI :HANDBOOK OF TOXIC HAZARDOUS CHEMICALS

ED :

MOT-CLE:

EMPRUNT:

STOCK :

validation rc,s,c ou l :

REF :000102

AU :CTRL

****mise à jour index*****

IX AUTEUR

000101 article nouveau SITTIG M

*

rc = retour chariot

c = correction

s = substitution

l = listing

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	9
PREMIÈRE PARTIE	
CHAPITRE PREMIER. — Le cheveu, cet inconnu....	13
— II. — La théorie des héréditaristes...	29
— III. — La thèse hormonale.....	42
— IV. — Lourdes charges sur le Stress..	55
— V. — Le point de vue des localistes..	71
DEUXIÈME PARTIE	
CHAPITRE VI. — Pourquoi nous tenons tant à nos cheveux	91
— VII. — De la magie aux acides nucléi- ques.....	105
TROISIÈME PARTIE	
CHAPITRE VIII. — Voyage au bout du follicule....	137
— IX. — Le défi d'un homme seul.....	153
— X. — La solution Akers.....	166
— XI. — « J'ai fait l'expérience ».....	179
— XII. — Conclusion	196
NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.....	204

Table des matières du livre de Gilles LAMBERT intitulé :

"LA CONQUÊTE DU CHEVEU"

A l'opposé, d'autres ouvrages à priori plus scientifiques, présentent des pièges tout aussi difficiles à éviter, pour la personne qui indexe, il faut regarder à l'intérieur du paragraphe cité pour connaître la nature des informations développées.

Le livre de Marshall SITTIG "Hanbook of toxic and hazardous chemicals" illustre ce fait. La table des matières est une liste de produits chimiques, et ce n'est qu'au produit cité que nous prenons connaissance de la nature des informations données. (cf p . 25 et 26)

Les compte-rendus de congrès posent également des problèmes au moment de leurs indexations; en effet, les sujets abordés sont souvent des points de détail qu'il faut s'efforcer de replacer dans un contexte plus général.

La lecture de l'ouvrage dans son entier reste le seul et unique moyen d'indexer de manière correcte; cependant il faudrait beaucoup de temps à consacrer aux ouvrages, or ce n'est pas et loin de là, la seule activité du service de documentation.

TEXTO présente l'avantage suivant : le contenu des champs est en format variable, leur longueur est infinie, sans toutefois dépassé les 4000 caractères.

Ainsi, le nombre de mots-clés n'est pas fixé et est à l'appréciation de la personne qui indexe.

Trois semble cependant un chiffre minimum, un maximum d'une centaine apparaît quelque peu aberrant, pourtant il ne faut pas oublier que les ouvrages traitent à la fois des principes généraux mais aussi des points de détails s'y référant. De plus, nous ne pouvons connaître, à priori, les raisons pour lesquelles un ouvrage sera consulté, il faut donc s'efforcer d'être le plus exhaustif possible.

Le service de documentation travaille pour une recherche appliquée qui nécessite le plus souvent des informations très précises.

Contents

Introduction	1
Bibliography	13
Abate [®]	17
Acenaphthene	17
Acenaphthylene	18
Acetaldehyde	18
Acetic Acid	20
Acetic Anhydride	21
Acetone	22
Acetonitrile	23
Acetophenone	25
Acetyl Chloride	26
Acetylene Tetrabromide	26
Acetylsalicylic Acid	27
Acrolein	28
Acrylamide	29
Acrylic Acid	31
Acrylonitrile	32
Aldrin	34
Allyl Alcohol	36
Allyl Chloride	37
Allyl Glycidyl Ether	39
Allyl Propyl Disulfide	40
Aluminum and Compounds	41
Aminobiphenyl	42
2-Aminopyridine	43
3-Amino-1,2,4-Triazole	44
Ammonia	45
Ammonium Chloride	47
Ammonium Sulfamate	48

ETHION

- Hazardous substance (EPA)

Description: $(C_2H_5O)_2P(=S)CH_2SP(=S)(OC_2H_5)_2$, O,O,O',O'-tetraethyl-S,S'-methylene di(phosphorodithioate), is a colorless to amber liquid (melting at -12° to $-13^\circ C$), with a disagreeable odor.

Code Numbers: CAS 563-12-2 RTECS TE4550000 UN 2783

DOT Designation: Poison B

Synonyms: Diethion, ENT 24105, Nialate®

Potential Exposures: Those involved in the manufacture (A-32), formulation and application of this insecticide and acaricide.

Ethion is a preharvest topical insecticide used primarily on citrus fruits, deciduous fruits, nuts and cotton. It is also used as a cattle dip for ticks and as a treatment for buffalo flies.

Permissible Exposure Limits in Air: There are no Federal standards but ACGIH as of 1980 has adopted a TWA value of 0.4 mg/m^3 . There is no tentative STEL value.

Permissible Concentration in Water: No criteria set, but the World Health Organization has established an ADI level of 0.005 mg/kg for ethion based on cholinesterase inhibition studies.

Harmful Effects and Symptoms: Ethion has not shown mutagenic effects in mice or teratogenic effects in fowl. Subcutaneous injection of the compound into atropinized chickens produced neurotoxic effects. There is no available information on the possible carcinogenic effects of ethion. Ethion will produce anticholinesterase effects in mammals.

Symptoms include headache, anorexia, nausea, weakness, dizziness, blurred vision, salivation, lachrymation, sweating, shortness of breath, muscular cramps, ataxia, fever, cyanosis, pulmonary edema, areflexia, convulsions, heart block, shock and respiratory failure.

Medical Surveillance: Determine cholinesterase weekly.

First Aid: Irrigate eyes with water. Wash contaminated areas of body with soap and water. If inhaled, administer artificial respiration and oxygen. If swallowed use gastric lavage followed by saline catharsis (A-38).

Personal Protective Methods: Wear safety goggles.

Respirator Selection: Use gas mask.

Disposal Method Suggested: Incineration with added solvent in furnace equipped with afterburner and alkali scrubber.

References

- (1) U.S. Environmental Protection Agency, *S,S'-Methylene-O,O,O',O'-Tetraethyl Phosphorodithioate*, Health and Environmental Effects Profile No. 127, Washington, DC, Office of Solid Waste (April 30, 1980).

2-ETHOXYETHANOL

Description: $C_2H_5OCH_2CH_2OH$ is a colorless liquid with a sweetish odor

EXTRAIT DU LIVRE DE M. SITTIG "Handbook of toxic hazardous chemicals"

montrant la nature des informations données

à propos des produits chimiques

b) Problèmes posés par l'indexation en langage libre

Les mots clés attribués à chaque document sont des mots du langage naturel, ils sont donc soumis à aucun dispositif de contrôle de la part du système informatique : TEXTO accepte en effet n'importe quel terme.

i) Contrôle de l'entrée des données

Ce contrôle peut s'effectuer à deux niveaux :

- la personne qui indexe, peut vérifier l'entrée des mots clés, au moment de la mise à jour de l'index IXMOTCLE, TEXTO affiche à l'écran, les articles nouveaux qui sont incorporés à l'index, il suffit alors, de regarder attentivement cette liste, pour déceler les anomalies, le plus souvent dues à des fautes de frappes telles que l'inversion ou l'omission de lettres.

- une fois par semaine, l'index des mots-clés est listé par l'ordinateur. Ce listing est ensuite relu, pour vérifier l'homogénéité des données.

TEXTO permet de corriger, facilement, les erreurs relevées, il rend possible la correction de plusieurs enregistrements pour peu qu'ils possèdent un critère de sélection commun.

Ces vérifications qui exigent du temps sont indispensables pour la cohérence de la base.

ii) Choix des mots-clés.

Ce choix, toujours pour des raisons de cohérence et d'homogénéité, doit être effectué avec le plus grand soin.

Le français est une langue qui présente souvent des ambiguïtés qu'il faut s'efforcer de lever pour rendre l'indexation précise.

Ainsi en français, les deux mots utilisation et application peuvent avoir, pris dans un certain contexte, exactement le même sens : l'utilisation de la spectrophotométrie en biochimie et l'application en biochimie de la spectrophotométrie; ces deux expressions exprime la même idée.

C'est pourquoi, nous avons décidé de réserver le terme utilisation pour signifier l'emploi d'une technique ou d'un produit et, de garder, le terme application, pour exprimer l'action de recouvrir d'un produit la peau ou tout autre endroit.

L'éventail des notions évoquées par le terme de propriété est très large; en effet, sous ce mot, se cachent des propriétés mécaniques, physiques, chimiques

thermiques, électriques... Au moment de l'indexation de documents traitant de botanique, le terme de propriété avait été également choisi pour exprimer les vertus de certaines plantes médicinales.

Le terme propriété est alors devenu si fréquent qu'il n'était plus discriminant. C'est pourquoi, les propriétés au sens strict, ont été éclatées en propriétés chimiques, propriétés physiques, propriétés mécaniques, propriétés thermiques, propriétés de surface, propriétés visco-élastiques, propriétés physico-chimiques, propriétés biologiques.

Le terme efficacité a, quant à lui, été choisi pour exprimer les vertus de certaines plantes.

Le terme effet pose un problème similaire, il peut être à la fois positif et négatif, dans ce dernier cas, il est généralement remplacé par le terme toxicité. Cependant, le pouvoir de discrimination du terme effet est faible, il est présent dans la majorité des enregistrements des documents de toxicologie, et aucun moyen n'a encore été trouvé pour augmenter son pouvoir de discrimination.

Plus des 3/4 des ouvrages sont en langue anglaise, ce qui pose le problème de la traduction au niveau des molécules et des produits chimiques.

Par exemple, le nom chimique anglais ethylene glycol monoalkyl ether, peut se traduire par ether d'éthylène glycol monoalkylé ou par ether de glycol-éthylène monoalkylé, en français.

L'ordre des termes est primordial pour caractériser un produit chimique et, doit être déterminé avec soin, pour faciliter les interrogations ultérieures. Il serait peut-être plus rentable de laisser les noms chimiques en anglais, mais le problème reste néanmoins, puisqu'alors c'est la traduction des termes français qui poserait des problèmes.

Bien que l'indexation s'effectue en langage libre, en indexant nous devons nous référer à un lexique de mot-clefs issu des indexations précédentes, qui devient un "thésaurus" implicite.

L'édification d'un thésaurus demande beaucoup d'études et de temps, sa mise à jour est difficile. Cependant, une fois mis en place sur un système informatique, l'indexation est automatiquement vérifiée et les incohérences sont relevées et peuvent être corrigées par la personne qui indexe.

L'indexation en langage libre demande également du temps, mais semble plus souple, elle exige cependant des vérifications fréquentes pour veiller à la cohérence et l'homogénéité de l'indexation.

5) INTERROGATION

Comme la plupart des bases de données, le progiciel TEXTO permet d'interroger la base avec les trois booléens : OU, ET et SAUF, et la troncature aussi bien à gauche qu'à droite.

Les chercheurs qui se rendent dans le service documentation, connaissent les ouvrages susceptibles de répondre à leurs besoins, ils consultent alors directement l'ouvrage au chapitre qui les intéresse pour connaître telle ou telle donnée sur tel ou tel produit, par exemple le CTFA (Cosmetic, Toiletry and Fragrance Association), Cosmetic Ingredient Dictionary ou le "Handbook of solvants" sont ainsi consultés.

Cependant, ils nous demandent souvent conseil pour consulter les livres de base en telle ou telle matière ou pour savoir quels ouvrages peuvent répondre à telle ou telle interrogation sur un point de détail.

Ainsi, pour la télévision allemande en reportage à l'OREAL, il fallait trouver une coupe de la peau. A peu près tous les ouvrages de dermatologie contiennent une telle coupe. En interrogeant par les termes DERMATOLOGIE, PEAU, STRUCTURE et HISTOLOGIE, nous avons pu obtenir une quinzaine d'ouvrages, et par sélection manuelle nous avons choisi les coupes les plus photogéniques.

Un autre jour, un chercheur désirait connaître les enzymes et les mécanisme enzymatiques liés au cycle de croissance du cheveu.

L'interrogation fût la suivante :

\$1 CHEVEUX

135 références

\$2 MECANISME OU BIOCHIMIE OU ENZYME

317 références

\$3 \$1 ET \$2

64 références

\$4 \$3 SAUF NOEX = < 2

(ceci permet d'éliminer les références correspondant à plusieurs exemplaires d'un même ouvrage)

31 références

Parmi les 31 références, une se révéla correspondre exactement à l'information recherchée, elle cernait de manière claire et concise le problème.

En cherchant à être le plus exhaustif possible, nous avons décidé de privilégier le bruit aux ~~de~~ *de* ~~pend~~ *de* du silence, pensant qu'il est toujours plus facile de trier quelques références que de n'avoir aucune référence répondant à une question donnée.

Le fonds des ouvrages n'est pas un fonds très important en volume, donc, nous pouvons nous permettre de rentrer un plus grand nombre de mots-clés que si la base créée avait un fonds de plus de 10 000 ouvrages.

6) MODIFICATION DE LA STRUCTURE DU FICHIER

Le système de prêt est un système lourd à gérer ; un livre ou tout autre type d'ouvrage est considéré comme présent dans les rayons lorsque le nom du dernier emprunteur est suivi de deux dates (date d'emprunt et date de retour) ou lorsque le champs emprunt est vide.

Un ouvrage est considéré comme emprunté, lorsque dans le champ EMPRUNT, une seule date suit le nom de l'emprunteur.

Ainsi au moment d'un emprunt, il faut effacer la dernière date de retour, pour écrire à sa place le nom du nouvel emprunteur et la date de l'emprunt. Au moment du retour le dispositif est un peu plus simple, il suffit de mettre la date de retour.

Même si le nombre d'emprunts par jour n'est pas très élevé (de l'ordre de l'unité), le prêt et le retour demande des opérations multiples et fastidieuses à la longue.

De plus, alors qu'aucun moyen rapide n'existe pour connaître la présence ou l'absence d'un ouvrage dans le service, nous gardons en mémoire^{de} l'information peu utile, sous la forme de la succession des dates d'emprunt de l'ouvrage.

C'est pourquoi, nous avons été amenés à effectuer la modification suivante :

- création d'un nouveau document de paramètres réservé pour le prêt et le retour.

Ce DP permet de posséder un sous fichier du fichier des ouvrages avec uniquement les champs :

REF, AU, TI, EMPRUNT, DATE, DISP.

Le champ EMPRUNT contient, dans l'ordre chronologique, la liste des noms des emprunteurs séparés par des virgules.

Le champ DATE, indique la date de l'emprunt, ce champ est vide lorsque l'ouvrage est dans les rayons du service.

Cependant, la recherche sur un champ vide n'est pas possible directement dans TEXTO, c'est pourquoi le champ suivant a été créé.

Le champ DISP indique la disponibilité de l'ouvrage, s'il contient la chaîne de caractères "OUI", l'ouvrage se trouve dans le service, il est emprunté dans le cas contraire.

Désormais, au moment d'un prêt il faut taper au clavier :

: FBOOK

: PPRET

S numéro

champs : EMPRUNT

anc valeur :

nvelle valeur : MARTIN

champs : DATE

champs absent du document

nvelle valeur : 85/06/17.

champs : DISP

anc valeur : OUI

nvelle valeur : NON

Au moment du retour :

! FBOOK

! PPRET

C numéro

champs : DATE

nvelle valeur :

champs : DISP

nvelle valeur : OUI

Les procédures de prêt et de retour des ouvrages sont désormais simplifiées

Les prêts aussi bien que les retours ne sont pas très fréquents, mais il peut au cours d'une même semaine se produire 3 emprunts un jour, 4 retours d'ouvrages un autre et aucune entrée/sortie d'ouvrage les autres jours de la semaine.

7) QUELQUES REMARQUES SUR LE FONDS DOCUMENTAIRE OUVRAGES

Nous avons pu effectuer cette brève étude du fonds documentaire en utilisant les capacités de tri de l'ordinateur. Il s'agit donc du fonds des ouvrages qui ont été saisis à ce jour.

a) Entrée/Sortie des ouvrages

voir tableau page suivante.

DONNEES CHIFFREES

	NOMBRE	PROPORTION
ouvrages n'ayant jamais été empruntés	569	34,9 %
ouvrages ayant été empruntés au moins une fois ou placés en dépôt permanent	1 097	65,1 %
ouvrages actuellement empruntés	118	7,8 %
ouvrages en dépôt	111	6,6 %
TOTAL	1 666	100 %

Nota : Les proportions sont calculées en se référant à un total d'ouvrages saisis de 1 666.

COMMENTAIRE

Le fonds documentaire des ouvrages semble être relativement bien ciblé, en effet 65,9 % des ouvrages sont ou ont été empruntés ou placés en dépôt permanent chez un chercheur.

Le pourcentage (34,9 %) d'ouvrages qui ne sont jamais sortis du service peut paraître un chiffre excessif, mais il s'agit, soit d'ouvrages qui doivent rester dans la bibliothèque pour être consultés sur place, soit des ouvrages qui sont momentanément empruntés (durée de prêt inférieure à une journée).

Si nous comptabilisons les ouvrages en dépôt et empruntés actuellement, nous trouvons en pourcentage 14,4 % du fonds, soit 7,4 % de l'ensemble des ouvrages déjà sortis au moins, une fois du service documentation.

Les ouvrages empruntés le sont souvent pour une durée moyenne de un mois; cependant il arrive que certains ouvrages soient retournés dans les jours suivants l'emprunt et que d'autres soient gardés pendant des années.

Il existe un prêt inter-laboratoires qui échappe au contrôle du service documentation, et qui est la cause principale des ouvrages "égarés" définitivement. Si ce phénomène est tout à fait regrettable pour le service de documentation, il est profitable aux chercheurs; ce problème est probablement tout à fait classique au sein de tous les centres de documentation qui préfèrent pratiquer le prêt plutôt que la consultation sur place.

b) domaines couverts

Les rubriques, au nombre de 36, reflètent les centres d'intérêt du service de documentation de la RAD. (cf liste des rubriques p. 35) Certaines notamment les rubriques MATIERES PLASTIQUES & POLYMERES et PHARMACOPEES peuvent apparaître étonnantes pour un centre de recherche, dans le domaine de la cosmétologie. La première rubrique citée est utilisée pour connaître les techniques de fabrication des polymères, leur comportement, et leur utilisation en tant que produit chimique. La seconde permet de connaître les matières premières des médicaments et leurs propriétés.

En se basant uniquement sur les ouvrages qui ont été saisis, nous avons calculés la proportion de documents par rubriques. La représentation graphique, (cf Histogramme p. 36) est révélatrice de nature des besoins en information de la RAD.

La LEGISLATION est la plus importante en volume avec 17%. Les ouvrages de Législation ont la particularité d'être très rapidement obsolètes, en effet, de nouveaux décrets de nouvelles réglementations internationales paraissent continuellement. De plus, pour mettre sur le marché un produit, l'OREAL doit connaître parfaitement la réglementation en matière de produits chimiques, de produits manufacturés, de produits cosmétiques, d'emballage et d'étiquetage des produits, de protection et de sécurité du consommateur...

LISTE DES RUBRIQUES

AEROSOL

ANALYSE

ANNUAIRE

BIOCHIMIE & GENETIQUE

BOTANIQUE

CARCINOGENESE

CATALOGUE

CHEVEUX & FIBRES

CHIMIE APPLIQUEE

CHIMIE MINERALE

CHIMIE ORGANIQUE

COLORATION

CONGRES

COSMETOLOGIE

DENTIFRICE

DERMATOLOGIE

DOCUMENTATION

ENCYCLOPEDIE

EVALUATION SENSORIELLE

OMS & FAO

GENERALITES

HUILE & CIRE & CORPS GRAS

INFORMATIQUE

LEGISLATION

MATIERES PLASTIQUES & POLYMERES

MONOGRAPHIES

NORMES

PHARMACOPEE

PHYSICO-CHIMIE & THERMODYNAMIQUE

PHYSIQUE

PROPRIETE INDUSTRIELLE

REPertoire INDUSTRIEL

STATISTIQUES

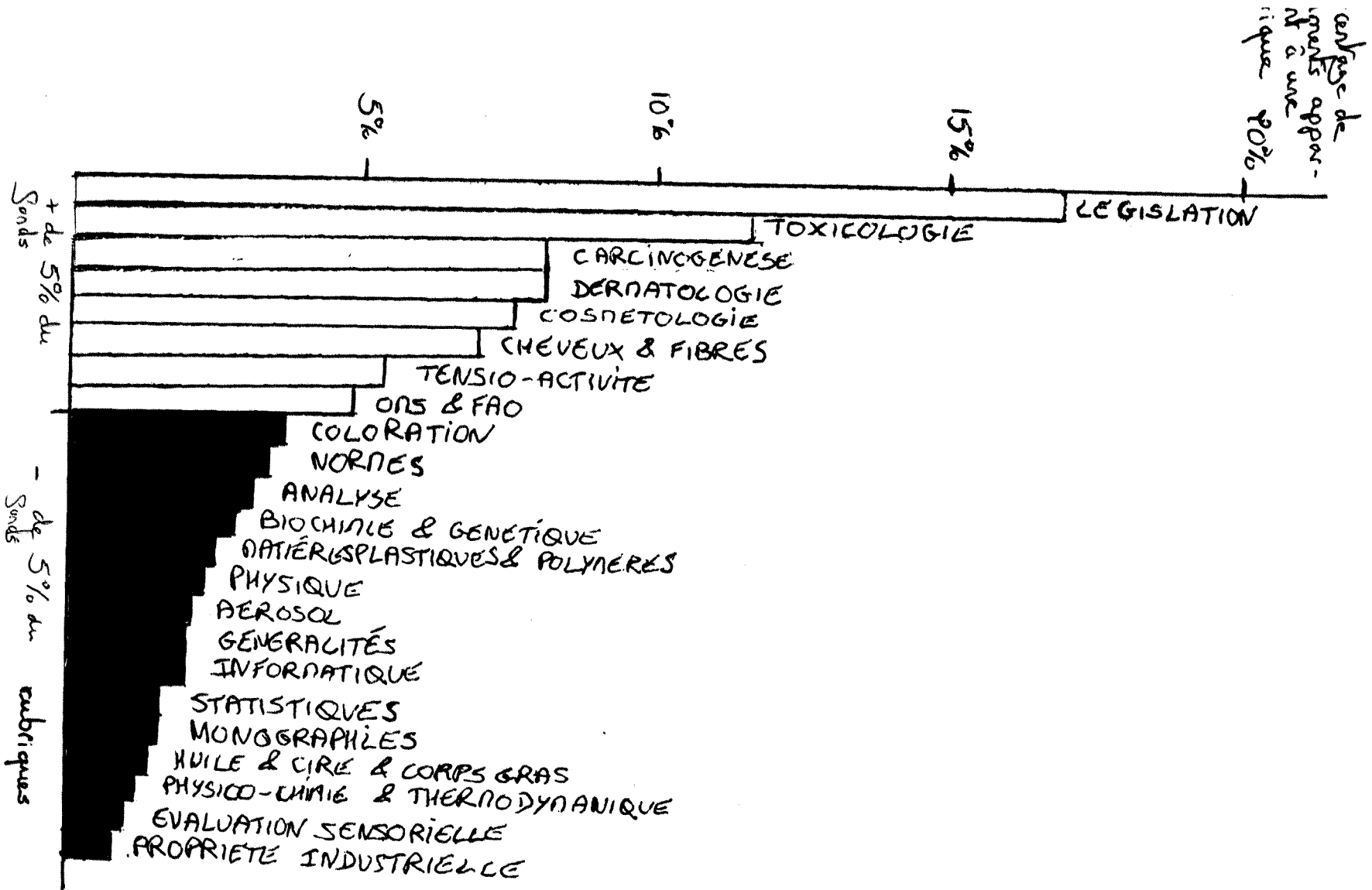
TENSIO-ACTIVITE

THESE

TOXICOLOGIE

Les ouvrages des rubriques non soulignées n'ont pas encore été saisis.

Histogramme montrant la proportion d'ouvrages dans chaque rubrique



La TOXICOLOGIE (11,6%) et la CARCINOGENESE (7,4%) révèlent la place de plus en plus importante occupée par la protection et par la sécurité du consommateur. Les produits cosmétiques sont des produits destinés à rester en contact avec la peau, le cheveu ou les ongles, par conséquent ils doivent être soumis à de nombreux tests toxicologiques pour pouvoir être commercialisés. La DERMATOLOGIE, la COSMETOLOGIE et les CHEVEUX et FIBRES représentent au total le cinquième du fonds des ouvrages ce qui ne constitue pas une réelle surprise.

Ensuite, nous observons une quantité de rubriques plus modestes, quant à leur volume, et qui ne représentent chacune qu'un vingtième du fonds.

Au moment de la saisie d'un ouvrage, il est arrivé que nous ayons à hésiter entre plusieurs rubriques, (trois au maximum), ce dilemme, autrefois insoluble, est désormais résolu très rapidement; si nous avons plusieurs exemplaires, nous plaçons un exemplaire dans chaque rubrique, dans le cas contraire, l'indexation par les mots clés nous permettra de retrouver l'ouvrage quand nous en aurons l'utilité, quelle que soit sa rubrique.

CONCLUSION

La durée de ce stage, (4 mois) aurait dû être suffisante pour saisir tout le fonds des ouvrages du service de documentation. Cependant, la durée de saisie avait été sous-estimée, et des facteurs extérieurs se sont ajoutés qui ont aggravé le retard.

Par exemple, les terminaux ont été déconnectés pendant plus d'une semaine, pour la maintenance et également la mise en place d'une nouvelle version du système d'exploitation; la récupération des ouvrages dans les laboratoires, a également pris du temps, en effet, seuls les ouvrages physiquement présents, ont été enregistrés; la saisie des ouvrages a été aussi interrompue pour permettre l'enregistrement par les documentalistes du service, de brevets, d'articles, de revue, ou pour l'interrogation des bases de données, et, ceci malgré la présence de trois terminaux, dont un, spécifiquement réservé à l'interrogation des bases de données; pour des besoins urgents du service, il m'est arrivée d'abandonner momentanément la saisie pour accomplir d'autres travaux documentaires tels que la réception des commandes de brevets, d'articles, la circulation des revues, l'indexation d'articles, ...

Ce travail d'indexation n'est pas aussi facile qu'il n'y paraît, ce n'est qu'avec une connaissance progressive des domaines de la RAD, et l'acquisition d'une certaine habitude de l'indexation, que j'ai pu, peu à peu accomplir un travail plus efficace.

Faire de la saisie à haute dose, peut paraître un travail à priori, rébarbatif mais cela m'a permis de mettre en pratique les notions théoriques acquises tout au long de mes études. Au cours de ce travail de saisie, au fur et à mesure que des problèmes se sont présentés, j'ai dû me plonger dans le manuel d'utilisation de TEXTO. Ceci m'a permis de connaître un logiciel documentaire, très souvent présent dans les centres de documentation.

En observant le service, j'ai pu vérifier à quel point la documentation a une fonction vitale au sein de l'entreprise. La documentation est toujours un lieu d'enrichissement pour l'information, elle est souvent la source d'idées nouvelles qui permettent l'élaboration de nouveaux produits par la recherche appliquée.

Les documentalistes sont totalement au service des chercheurs, elles répondent dans la mesure du possible, à toutes leurs demandes, laissant de côté un travail moins urgent pour les satisfaire; au cours d'une journée,elles passent sans transition, d'un sujet à l'autre, d'une idée à l'autre. Ce souci de satisfaire immédiatement les besoins en informations est sans doute une qualité particulière que doivent posséder les centres de documentation au service d'une recherche appliquée et d'une unité de développement.

Au cours de ce stage, j'ai pu m'intégrer ,même si ce n'était que pour quelques mois à la vie d'une grande entreprise industrielle, cela m'a permis de vérifier le bien fondé de mon désir de devenir documentaliste, qui bien que très vif auparavant, s'est encore accru.

Qu'il me soit permis de remercier Monsieur LE BLAN,
pour ce stage et la confiance qu'il a bien voulu m'accorder.

J'ai vivement apprécié l'entière collaboration de l'équipe du service documentation RAD et de toutes les personnes qui m'ont permis d'effectuer un stage intéressant et constructif.

Je tiens à remercier tout particulièrement pour son aide et sa compréhension Madame BIEDER, responsable de mon stage.